

CHOISISSEZ LA BONNE ASSURANCE VIE PROTÉGER VOTRE MAISON

Comparons l'assurance crédit vendue par un prêteur hypothécaire avec une assurance vie temporaire de l'Empire Vie :

Assurance vie du prêteur hypothécaire

- La police appartient au prêteur.
- Le prêteur est le bénéficiaire.
- Le prêteur utilise le produit pour rembourser le solde du prêt hypothécaire.
- Tout changement de prêteur signifie que le client doit de nouveau prouver son admissibilité à la protection, et que les taux peuvent augmenter.
- Le prêteur ne couvre que le solde du prêt hypothécaire, ce qui diminue les occasions de réduire les taux.
- L'appréciation des risques après une demande de règlement augmente le risque qu'un client se voit refuser une protection des années après le début des paiements.
- Les clients qui ont besoin d'un prêt sur l'avoir foncier pourraient devoir renoncer à une partie de leur protection et refaire une demande à un taux plus élevé.



Assurance vie de l'Empire Vie

- La police appartient au client.
- Le client choisit le bénéficiaire.
- Les bénéficiaires peuvent utiliser le produit comme ils le souhaitent.
- Tout changement de prêteur n'affectera pas la protection ni les coûts actuels de la protection.
- En combinant la police avec d'autres besoins d'assurance, il est possible de réduire davantage les coûts dans l'ensemble.
- L'appréciation des risques se fait au moment de la soumission de la proposition. Une fois que la police est en place, elle ne peut être révoquée par l'assureur (sauf en cas de fraude ou de fausse représentation).
- Les clients peuvent conserver leur protection peu importe les changements apportés à leur prêt hypothécaire.



Trouvez la bonne solution pour répondre à vos besoins.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8 • 1 877 548-1881 • info@empire.ca • empire.ca

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

